



REFORMATION

REFORMATION

VOTRE PARCOURS VERS
L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

HABILITATION ÉLECTRIQUE BO / HO CHARGÉ DE CHANTIER INITIALE (10,5H)



Qualiopi
processus certifié

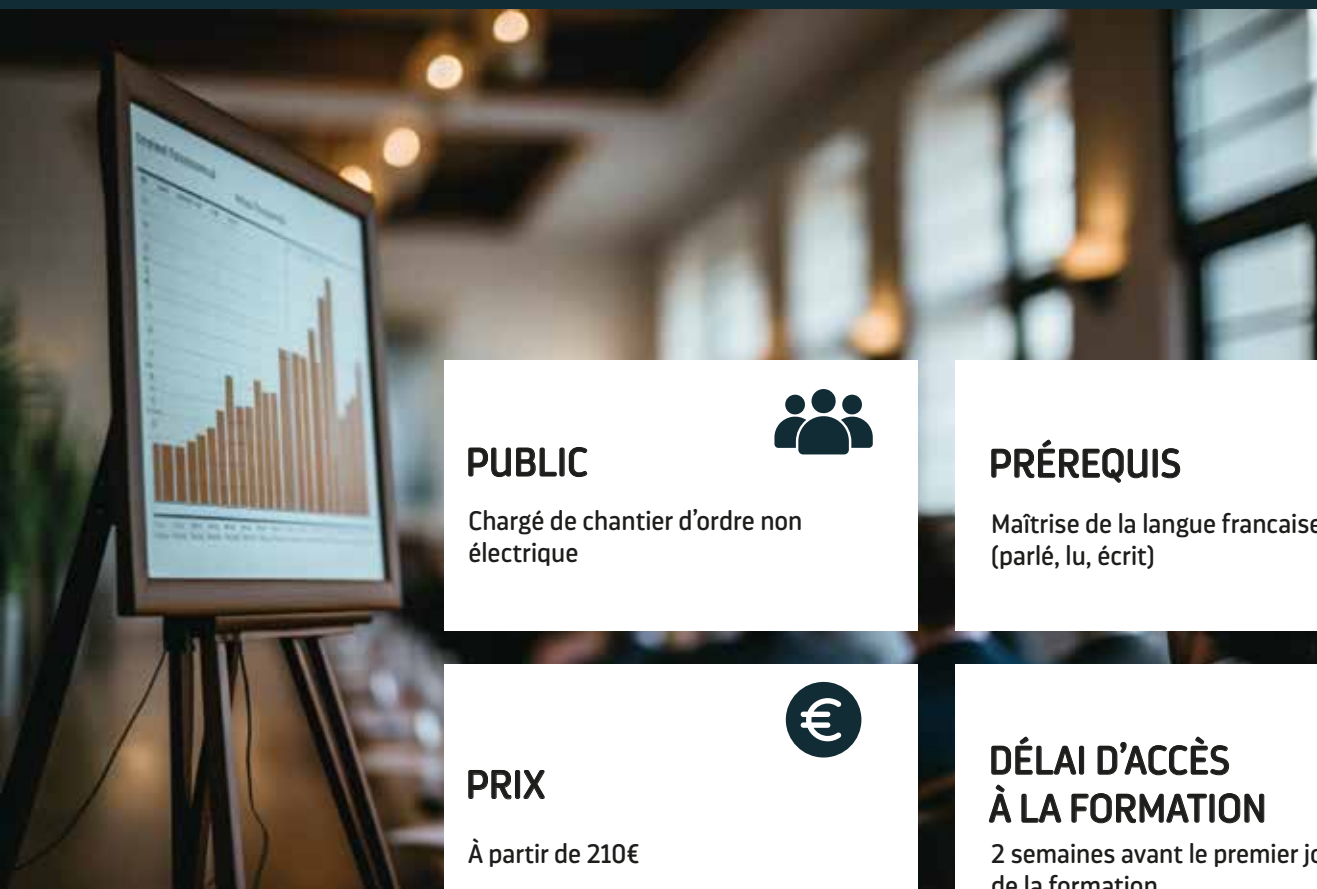
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE BO / HO CHARGÉ DE CHANTIER - INITIALE

La formation à l'habilitation « **HO-BO-HOV Chargé de Chantier** » s'adresse aux personnes encadrant des équipes réalisant des travaux d'ordre non électrique en environnement électrique : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, responsable de maintenance...

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.



PUBLIC



Chargé de chantier d'ordre non électrique

PRÉREQUIS



Maîtrise de la langue française (parlé, lu, écrit)

PRIX



À partir de 210€

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION



2 semaines avant le premier jour de la formation

DURÉE



10,5 Heures / 2 jours

 contact@centre-reformation.com

 centre-reformation.fr

 07.80.78.33.31

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - DURÉE 7H

Matinée (3,5H)

1. Introduction à la formation (0,5h)

- Présentation du formateur, des participants.
- Objectifs de la formation.
- Présentation de la norme NF C 18-510 et du cadre réglementaire.

2. Notions de base sur l'électricité (1h)

- Tension, courant, puissance, isolement.
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Seuils de danger (courant de contact, seuils de fibrillation).

3. Les zones d'environnement électrique (1h)

- Distinction des domaines TBT, BT, HTA, HTB.
- Distinction des zones: zone de voisinage simple, zone de voisinage renforcé, zone d'environnement.
- Identification des zones à risque.

4. Habilitation électrique: définitions et responsabilités (1h)

- Rôles et responsabilités des intervenants.
- Symboles d'habilitation (HO, BO, BS, BE, HE...).
- Interventions autorisées pour un personnel HO/BO.

Après-midi (3,5h) - Procédures, équipements et mises en pratique

5. Analyse des risques électriques (1h)

- Identification des dangers.
- Les causes d'accidents.
- Exemples d'accidents types et analyse.

6. Mesures de prévention et protections collectives/individuelles (1h)

- Équipements de protection collective (barrières, signalisation, etc.).
- Équipements de protection individuelle (gants, chaussures, etc.).
- Conducteurs et objets isolants.

7. Comportement en sécurité dans un environnement électrique (1h)

- Conduite à tenir en cas d'intervention à proximité de zones électriques.
- Règles d'accès aux locaux électriques.
- Conduite en cas d'incident ou d'accident.

8. Application pratique (0,5h)

- Exercices de reconnaissance de signalisation.
- Mise en situation: repérage de zones à risque, analyse de cas simples.

JOUR 2 - DURÉE 3,5H (DEMI-JOURNÉE)

Matinée (ou après-midi selon organisation)

9. Règles de sécurité spécifiques aux travaux non électriques (1h)

- Règles d'intervention sur chantiers en présence d'installations électriques.
- Coordination entre électriciens et non-électriciens.
- Documents et autorisations d'accès (permis de travail, avis de consignation, etc.).

10. Rôle du chargé de chantier (1h)

- Organisation du travail.
- Contrôle des accès et encadrement du personnel.

Responsabilité dans le respect des prescriptions.

11. Évaluation des acquis et mise en situation (1h)

- QCM de validation des connaissances.
- Étude de cas pratiques.
- Simulation de situations réelles: analyse de l'environnement, conduite à tenir, comportement attendu.

12. Clôture et synthèse (0,5h)

- Revue des points essentiels.
- Questions/réponses.
- Attestation de fin de formation en vue d'habilitation.



REFORMATION

REFORMATION

VOTRE PARCOURS VERS
L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE